

De même que pour la *Terrible et épouvantable comète*, il y a eu deux éditions de la *Police subsidiaire* et dont on ne connaît qu'un seul exemplaire de chaque. M. Pichon a ignoré l'existence d'une très intéressante plaquette de M. le président Baudrier, *Assistance donnée à la multitude des pauvres accourus à Lyon en 1531 avec leurs actions de grâces*, par Jean de Vauzelles, nouvelle édition, avec introduction, notes et glossaire, par H. Baudrier, président à la Cour d'appel de Lyon (Lyon, imprimerie de Alf. Louis Perrin et Marinet, 1875, in-8). Cette plaquette contient une réimpression de la *Police subsidiaire* dont l'exemplaire original a été imprimé à Toulouse, par Jean Barril, en 1531; il fait partie de la riche bibliothèque de M. Baudrier. Le nombre de feuillets est le même que dans l'édition de Lyon, mais le frontispice présente de notables variantes.

Dans une savante dissertation, M. le président Baudrier démontre que, contrairement à l'assertion de du Verdier, de dom Calmet, de Niceron, d'Allut, l'auteur de la *Police subsidiaire* est Jean de Vauzelles et non Symphorien Champier. L'énoncé du titre de l'édition de Toulouse est suivi de ces mots : *Dung vray zelle*, anagramme de Jean de Vauzelles, il n'y a pas de confusion possible. Du Verdier, qui probablement n'a eu que l'édition de Lyon sous les yeux, édition dont le titre ne porte pas cette mention, a commis cette erreur d'attribution, répétée par dom Calmet, Niceron et M. Allut. Mais pour ce dernier, un des historiens lyonnais les plus distingués, M. Pichon, le gratifie plus que légèrement d'une ignorance ridicule des événements de l'histoire de Lyon. M. Allut, n'ayant pas eu le volume entre mains, n'a pu qu'adopter les conjectures de ses devanciers, mais lui faire ignorer les incidents qui ont